



MUNICIPALITÉ DE LA BOSTONNAIS

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Concernant le projet de règlement numéro 3-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 3-17

Aux personnes intéressées par le projet de règlement

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit

Lors d'une séance tenue le 9 avril 2024, le conseil municipal de la municipalité de la bostonnaise donne avis de motion du présent règlement conformément à la Loi et un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance

- ***Projet de règlement numéro 3-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 3-17 afin d'identifier les parties du territoire sujettes aux îlots de chaleur urbains et de décrire les mesures permettant d'atténuer ce phénomène.***

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

**PRENEZ AVIS QUE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SE TIENDRA LE 11 JUIN À 18H30
AU CENTRE SAKIHIKAN AU 425 RUE ST-LOUIS À LA TUQUE.**

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal de La Bostonnaise, au 15 rue de l'Église à La Bostonnaise.

Donné à La Bostonnaise, ce 29^e jour de mai de l'an deux mille vingt-quatre.



Natalie Jalbert

Directrice générale